

Rolland

Nom : Prénoms : *Falentin* Surnoms :

Número matricule du recrutement : **364**
Classe de mobilisation : **1908**

ÉTAT CIVIL.

Né le *10 août 1888* à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Hégyriaux* département d' *L. Her* résidant à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Hégyriaux* département d' *Her* profession d' *cultivateur*

filz d' *Joseph* et de *Feu Macquin, Hortense* domiciliés à *S^t Georges d'Espéranche* canton d' *Hégyriaux* département d' *L. Her*

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux *et* , sourcils *châtain foncé*
yeux *bleus* , front *ordinaire*
nez *moyen* , bouche *moyenne*
menton *ronde* visage *ovale*
Taille : *1 m. 71* cent. Taille rectifiée : .. m. cent.
Marques particulières :

Degré d'instruction générale : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la **1^e** partie de la liste en **1909**.
Classé dans la .. partie de la liste en 19 ..

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *38* de la liste d' *Hégyriaux*
incorporé le *7 octobre 1909* Classe au corps et soldat de *2^e classe* le dit jour. Envoyé en congé le *24 septembre 1911* Certifié de bonne conduite : " *Accorde* " Rappelé à l'activité par suite de la mobilisation générale (Décret Présidentiel du *14 août 1914*). Arrivé au corps le *4 août*. Versé à l'ennemi le *27 août 1914* à *Moyenneville*
Secours du *150 fr.* versé le *28 avril 1916* à *M. Rolland (père)*
Séjour au *28 août 1914*. Un jugement rendu par le *3^e tribunal de Nièvre* le *22 avril 1914* (*S^m N^o 3881*) du *19 avril 1914*.

Armée active.	CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.		
	<i>58^e d'infanterie</i>		<i>1315</i>	
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>Reg^t inf^{te} de Montélimar</i>	<i>227</i>	<i>2293</i>	
Armée territoriale et sa réserve.				

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'origine. R. résidence.

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Contre l'Allemagne : du 4 août au 28 août 1914</i>	<i>Blessures de guerre</i>

PÉRIODES D'ÉVALUATION.	RÉSERVE		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de
	1 ^{er} dans l	2 ^e dans l	l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	LA LIBÉRATION du service militaire.
Supplémentaire dans l						
Armée territoriale. 1 ^{er} dans l						
Supplémentaire dans l						
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du .. au ..	Du .. au ..				

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un d'compte spécial (engagés, condamnés, ouis, etc.).